



Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue publiquement le 16 décembre 2024 à 19h, dans la salle des délibérations du conseil municipal, située au 1386, rue Dumouchel, Sainte-Adèle, Province de Québec, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants formant le quorum :

Madame Michèle Lalonde	Mairesse
Monsieur Richard Allard	Conseiller du district 1
Madame Arielle Beaudin	Conseillère du district 2
Monsieur Alexandre Laganière	Conseiller du district 3
Monsieur Jean-François Robillard	Conseiller du district 4
Monsieur Gaëtan Gagné	Conseiller du district 5
Monsieur David Huggins-Daines	Conseiller du district 6

Sont également présentes la greffière, la directrice générale ainsi que la directrice générale adjointe.

La mairesse déclare la séance ouverte à 19h et s'adresse au public.

RÉSOLUTION NO. 2024-566

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 décembre 2024

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Richard Allard

POUR : Monsieur Richard Allard
Madame Arielle Beaudin
Monsieur Alexandre Laganière
Monsieur Jean-François Robillard
Monsieur Gaëtan Gagné
Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 décembre 2024.

RÉSOLUTION NO. 2024-567

Adoption du programme triennal des immobilisations 2025-2026-2027

ATTENDU QU'en vertu de l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19)* le conseil doit adopter le programme triennal des immobilisations 2025-2026-2027 ;

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE : Mme Arielle Beaudin

POUR : Monsieur Richard Allard
Madame Arielle Beaudin
Monsieur Alexandre Laganière
Monsieur Jean-François Robillard
Monsieur Gaëtan Gagné
Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le programme triennal des immobilisations 2025-2026-2027 soit adopté au montant de 101 897 008 \$, dont 17 213 609 \$ pour l'année 2025.



RÉSOLUTION NO. 2024-568

Adoption du budget pour l'exercice financier 2025

ATTENDU les articles 474 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), le conseil doit adopter un budget pour l'exercice financier 2025 ;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Jean-François Robillard

POUR : Monsieur Richard Allard
Madame Arielle Beaudin
Monsieur Alexandre Laganière
Monsieur Jean-François Robillard
Monsieur Gaëtan Gagné
Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le budget pour l'exercice financier 2025 qui prévoit des revenus et des dépenses de 42 017 230 \$;

D'AUTORISER l'affectation d'une somme de 1 096 900 \$ provenant de l'excédent de fonctionnement non affecté pour des dépenses ponctuelles.

COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

Aucune

PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse ainsi que la directrice générale répondent aux questions du public.

RÉSOLUTION NO. 2024-569

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. David Huggins-Daines

POUR : Monsieur Richard Allard
Madame Arielle Beaudin
Monsieur Alexandre Laganière
Monsieur Jean-François Robillard
Monsieur Gaëtan Gagné
Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée à 19 h 47.

Mme Michèle Lalonde
Mairesse

Me Audrey Sénécal
Greffière et directrice des Services juridiques